



Arrêté n° 2020/7142

FESTIVAL DES ARTS ET DU CIRQUE « SECOND GESTE » 17^{ème} édition

Place des Loisirs – du vendredi 16 au lundi 19 octobre 2020 inclus

Stationnement et circulation

Rue Léon Jozeau Marigné (parking devant le tennis club)

La Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L131-4.

Vu le code de la route et notamment les articles R.36, R37 et R225.

Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière.

Vu la manifestation du FESTIVAL « SECOND GESTE » 17^{ème} édition, du 16 au 19 octobre 2020, dans la partie basse du parking rue Jozeau Marigné (devant le tennis club), 8 places de parking sont réservées pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite et le reste du parking pour les usagers du Tennis Club du 16 octobre 8h au 19 octobre 2020 18h.

ARRETE

Article 1^{er} :

En raison de la manifestation FESTIVAL « SECOND GESTE » du 16 au 19 octobre 2020, **8 places de parking sont réservées pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite**, sur la partie basse du parking rue Jozeau Marigné (devant Tennis Club), **du vendredi 16 octobre 2020 à 8h00 au lundi 19 octobre 2020 à 18h00.**

Le reste des places de ce même parking seront réservées pour les usagers des structures sportives aux mêmes dates.

Article 2 :

Les éléments de matérialisation seront déposés par les services techniques de la ville de Saint-Pair-sur-Mer.

La matérialisation et la réglementation seront effectives du vendredi 16 octobre 8h au lundi 19 octobre 2020 18h00.

Article 3 :

Les infractions aux dispositions du code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne à :

- M. le chef de service de la police municipale,
- M. le chef de corps du centre de secours de Granville,
- M. le commandant du commissariat de Granville,
- M. le responsable des services techniques municipaux,
- Mme Laurence AUGUSTE, Directrice de l'Office Culturel.

Fait à Saint-Pair-sur-Mer
le jeudi 8 octobre 2020

La Maire,

Annaïg LE JOSSIG

